

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 6 mars 2013

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Annonce des « Divers »
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2011
4. Activités réalisées en 2012
5. Présentation des comptes 2011 et aperçu des comptes 2012
6. Rapports des vérificateurs sur les comptes 2011
7. Divers

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Marc-Antoine Kaeser, membre du Comité, qui traite des points 1 à 3. A 18h20, Matthieu Honegger reprend la présidence de l'assemblée générale. Dix-sept personnes sont présentes à l'AG dont neuf membres du Comité.

Membres du Comité présents : M. Egloff, V. Galbarini, W. Haag, C. Haller, M.-A. Kaeser, J. Kraese, M. Honegger (président), R. Michel, S. Wüthrich

Membres du Comité absents/excusés : B. Arnold, J. Bujard, M.-I. Cattin, H. Dridi (vice-président), P. Graef, D. Knoepfler, P. de Montmollin, D. Ramseyer

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans modification. Une modification est signalée après coup par M. Honegger, à savoir que sous les points 5 et 6, les comptes de l'année 2012 et leur vérification ont pu être achevés à temps et seront présentés sous une forme définitive et non en tant qu'aperçu, comme annoncé dans l'ordre du jour initial.

2. Annonce des divers

Hormis les divers prévus par le président, M. Egloff annonce un divers qui sera traité en fin de séance. Marc-Antoine Kaeser profite de l'occasion pour évoquer quelques informations concernant les activités d'Archéone.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 décembre 2011

Le procès-verbal est approuvé, moyennant quelques corrections d'orthographe.

4. Activités réalisées en 2012

M. Honegger fait un bref rappel des activités réalisées lors du dernier cycle (2011-2012) et insiste en particulier sur l'année 2012.

La saison 2011-2012 a été riche en événements, pas moins de 11 conférences ont eu lieu, en tenant compte de l'inauguration de l'auditoire « Michel Egloff » et du film présenté à cette occasion. De manière générale, la fréquentation est bonne, même si elle est en légère baisse par rapport à l'année dernière (en moyenne 56 personnes par conférence pour 66 en 2010-2011). Cette baisse s'explique par le choix de la première conférence « Pour une archéologie du monde moderne et contemporain » qui n'a attiré que 17 personnes. Quant au voyage d'Archéone, il a eu lieu du 27 au 29 septembre 2012 et s'est concentré sur la Bourgogne celtique avec notamment la visite des sites de Bibracte (jumelage en 2011 avec le Laténium), Alésia et Vix.

Pour la saison 2012-2013, qui a débuté en octobre, signalons que 9 conférences ont été programmées ainsi que deux excursions. La première a déjà eu lieu et s'est déroulée dans le canton de Neuchâtel, sous la conduite de Michel Egloff. L'autre aura lieu en juin en partenariat avec la SHAN sur le thème de la navigation dans l'Antiquité intitulée « La région des Trois-Lacs au fil de l'eau, de Neuchâtel à Avenches » (organisation Pauline de Montmollin, Jacques Bujard).

En 2012, le Comité a décidé de soutenir la publication d'un ouvrage. Il s'agit d'un excellent mémoire de maîtrise d'un étudiant en archéologie de l'Université de Neuchâtel qui a reçu le prix Jean-Pierre Jéquier en 2012. Son auteur se nomme Giovanni Foletti et son travail traite des pointes de flèches du Néolithique en Suisse occidentale, notamment celles trouvées sur le site de La Tène/Les Piécettes.

M. Honegger évoque également que le fonctionnement d'Archéone est assez lourd et que se fait sentir la réduction générale du personnel d'Etat, suite à l'application de la loi de frein à l'endettement. Sur le plan administratif et comptable, l'association dépend des services du secrétariat de la chaire de M. Honegger ainsi que du secrétariat du Laténium. Par ailleurs, plusieurs membres du Comité sont très régulièrement sollicités par les activités de l'association. Dans ce contexte, des groupes de travail ont été créés, l'un s'occupant en particulier de l'organisation des excursions, l'autre concentré sur la communication. Dans ce dernier groupe, M. Honegger souligne l'investissement régulier de Virginie Galbarini qui contacte avant chaque conférence tous les interlocuteurs nécessaires pour assurer une diffusion maximale de nos annonces. Par ailleurs, elle a récemment rédigé un article présentant notre association, qui sera édité dans la revue « Archéologie suisse » et dont un exemplaire sera prochainement envoyé à tous les membres.

5. Présentation des comptes 2011 et 2012

Les comptes 2011 puis 2012 sont projetés à l'écran, avec d'une part le compte d'exploitation, d'autre part, le bilan à la fin de l'année.

En 2011 : Rentrées : CHF 13'514.26 Dépenses : CHF 16'504.86 Déficit : CHF 2'990.60 Solde : CHF 46'144.64
En 2012 : Rentrées : CHF 12'874.75 Dépenses : CHF 9'951.41 Excédent : CHF 2'853.34 Solde : CHF 48'621.38

Le budget de chaque année est bien maîtrisé et le solde en fin d'année ne subit que peu de variations, toujours situés entre CHF 45'000.- et CHF 50'000.- M. Honegger rappelle brièvement le rôle de soutien financier que joue Archéone envers l'archéologie neuchâteloise. Il souligne que l'objectif d'Archéone ne consiste pas à thésauriser ses avoirs et qu'il ne faut pas écarter l'idée qu'Archéone soutienne une fois une opération de manière plus conséquente.

6. Rapport des vérificateurs sur les comptes 2011 et 2012

Le rapport des vérificateurs des comptes est projeté à l'écran. Il confirme la véracité des comptes 2011 et 2012 et recommande de les accepter. Il signale que sur les factures de restaurant d'Archéone (repas pris avec le conférencier), le nom des personnes présentes au repas doit être indiqué. Le rapport est accepté à l'unanimité.

7. Divers

M. Egloff évoque l'erreur, déjà soulignée par C. Haller, des cotisations sur les bulletins de versement envoyés en janvier. Il souligne avec humour qu'Archéone est une des seules associations à soutenir le mariage, car l'erreur avait consisté à intervertir les montants, la cotisation de CHF 20.- étant proposée aux couples, alors que celle de CHF 30.- était réservée aux membres individuels.

M. Honegger s'excuse de cette erreur, due à l'origine à la Poste qui a interverti ces montants pour une raison inexplicable.

M. Honegger a reçu une demande de soutien pour la publication d'un colloque qui s'est tenu au Laténium et qui traite du Paléolithique suisse. Il rappelle que ce type de soutien est régulier, du moment que le lien avec l'archéologie neuchâteloise est évident. Il se monte généralement à un montant de CHF 2'000.-

M. Honegger rappelle aux membres présents que le programme de début d'année présentant toutes les conférences avec les dates, ainsi que les autres événements, est un programme préliminaire et qu'il est susceptible de modifications. Il prie les membres de vérifier ensuite, dans les circulaires leur parvenant tous les deux mois, que les annonces préliminaires soient bel et bien confirmées.

Le président signale à nouveau l'opération « promotionnelle » avec la revue « Archéologie suisse » en soulignant l'impact positif de ce genre d'initiatives.

L'un des deux vérificateurs des comptes, Philippe Marti, a donné sa démission. M. Honegger le remercie pour services rendus et propose que le Comité se charge de nommer un nouveau vérificateur. Il lui est alors judicieusement signalé qu'en principe, c'est à l'AG de désigner les réviseurs des comptes. M. Honegger soumet alors à l'AG la situation et précise que pour l'instant, aucun candidat n'a été trouvé. L'AG accepte alors de déléguer au Comité le soin de désigner un vérificateur des comptes lors de sa prochaine séance.

Enfin, M. Honegger formule à nouveau son désir de quitter la présidence d'Archéone, par manque de disponibilité. Il rappelle qu'il assure cette fonction depuis 8 ans. Il propose, cela en accord avec le vice-président (Hédi Dridi) et de Marc-Antoine Kaeser, de prendre la place de vice-président que H. Dridi a accepté de lui céder, cela afin d'assurer une continuité au niveau de la gestion, assez lourde, de l'association. Il propose de nommer comme présidente Mme Virginie Galbarini, aujourd'hui employée au Laténium comme médiatrice culturelle et chargée de communication. V. Galbarini a manifesté son intérêt pour cette fonction et l'actuel président lui apporte son entier soutien : par sa formation, ses fonctions et sa personnalité, Mme Galbarini est en effet idéalement placée pour relever ce beau défi et continuer à faire rayonner notre association.

Le Comité d'Archéone conserve donc la même composition, mais dorénavant sa présidence est assurée par Virginie Galbarini, alors que la vice-présidence est dévolue à Matthieu Honegger.

La séance est levée à 19h00.

Matthieu Honegger